

des organisations, monsieur l'Orateur, mais j'estime indispensable de m'acquitter convenablement de mes responsabilités en signalant à la Chambre une autre organisation également fermée, qui ne compte que deux membres, le Club des trente ans.

Demain, monsieur l'Orateur, ce sera le trentième anniversaire de l'élection au Parlement du très honorable député de Prince-Albert (M. Diefenbaker) et de l'hon. député d'Ottawa-Centre (M. McIlraith).

Des voix: Bravo!

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, de tels états de service sont vraiment remarquables. La seule survie politique de ces messieurs manifeste leur aptitude à comprendre les tendances et l'évolution du Canada pendant trois décennies et à s'y adapter.

Je ne me propose pas, et je n'ai pas qualité pour le faire, de commenter les carrières politiques éminentes de nos deux collègues. Leurs actes sont assez éloquents. Je me bornerai à dire que leur présence ininterrompue à la Chambre est la preuve de la vigueur et du caractère positif de la démocratie au Canada.

Nos amis les journalistes utilisent en général le chiffre «30» à la fin de leurs dépêches. Mais je suis sûr, monsieur l'Orateur, qu'ils ne verront là aucun présage et qu'ils savent fort bien, dans leur sagacité, que le chiffre «30» ne marquera pas la fin de la carrière publique de l'un ou l'autre de ces deux députés.

C'est notre dernière occasion aujourd'hui, monsieur l'Orateur, d'avoir en notre compagnie ces deux honorables représentants alors qu'ils ont encore «moins de 30 ans». Avant qu'ils ne passent ce cap symbolique de leur carrière, permettez-moi, au nom des 261 autres députés qui sont encore bien loin de ce chiffre, de leur présenter un petit symbole du pouvoir des fleurs.

[Note de l'éditeur: Sur ce, le premier ministre présente à l'honorable solliciteur général une fleur rouge, et au très honorable député de Prince-Albert une fleur bleue.]

Des voix: Bravo!

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, c'est une grande occasion. Je regrette qu'à la veille du congé de Pâques nous ne soyons pas plus nombreux, mais je suis sûr que ceux qui sont ici estimeront avec moi que les députés présents constituent la crème de la Chambre.

[Le très hon. M. Trudeau.]

Je félicite le solliciteur général (M. McIlraith) pour sa longue carrière et rends hommage à la fois au parlementaire et à l'homme que ses électeurs n'ont jamais cessé de respecter. Malgré les grands changements qui se sont produits dans cette ville, il a représenté ses habitants pendant 30 ans et il a su garder leur confiance. Il nous fait l'impression d'un homme juste, mais d'un homme qui n'a manifestement jamais pratiqué l'équité au point d'en trop faire bénéficier ses adversaires et de courir ainsi le risque d'une défaite.

Quant au très honorable représentant de Prince-Albert (M. Diefenbaker), il y a 30 ans qu'il jouit de la protection que donne l'immunité parlementaire, en plus de celle que les lois sur la chasse de l'époque accordaient à un conservateur dans la Saskatchewan. Avocat distingué à son arrivée à la Chambre, il est vite devenu un grand parlementaire. Pendant qu'il dirigeait les destinées du pays à titre de premier ministre, j'ai collaboré avec lui à divers travaux à un autre titre et j'ai pu me rendre compte de la profondeur de son amour pour le pays, de sa compassion pour les malheureux et de son souci pour les régions insuffisamment développées du Canada. Cependant, il n'est pas nécessaire pour moi d'insister ici sur la compassion du très honorable représentant de Prince-Albert, car chaque jour, à la période des questions, il la manifeste à l'endroit des ministres de la Couronne.

Nous rendons hommage à ces deux représentants et je suis fier d'être associé à eux et de me trouver ici aujourd'hui. Au nom de mes collègues, je tiens à leur dire que nous sommes très heureux de leur offrir nos meilleurs vœux en ce jour mémorable.

Des voix: Bravo!

M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les îles): Monsieur l'Orateur, c'est l'euphémisme de l'année de dire que nous avons nos divergences d'opinions à la Chambre. Toutefois, en cette occasion où nous offrons nos félicitations à deux de nos collègues, je sais que les propos du premier ministre (M. Trudeau) et du chef de l'opposition (M. Stanfield) rallieront l'approbation unanime de la Chambre.

• (2.20 p.m.)

Il pourrait sembler inopportun de ma part de signaler que ces deux députés siègent ici depuis longtemps vu que j'y étais déjà quand ces deux nouveaux sont arrivés. Je m'en souviens nettement. Je revois le solliciteur général comme un jeune homme enthousiaste aux